



Le 17 juin 2024

Communiqué de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, et du P. Denis Véjux, administrateur diocésain du diocèse de Châlons, concernant le directeur interdiocésain de l'enseignement catholique

M. Franck Talleu, directeur interdiocésain de l'enseignement catholique des diocèses de Reims et de Châlons, a été appelé par le secrétaire général de l'enseignement catholique, M. Philippe Delorme, pour occuper la fonction nouvellement créée de « délégué général en charge de la formation professionnelle, en apprentissage et par alternance ». Après trois ans au service de nos diocèses, il a accepté une mission importante pour l'avenir de l'enseignement catholique, l'apprentissage et l'alternance devenant des voies privilégiées pour la formation de nombreux jeunes.

Franck Talleu porte depuis longtemps le souci de cette voie de formation. Nous nous réjouissons qu'il puisse mettre ses compétences, son énergie, son engagement au service de cette branche que l'enseignement catholique doit développer davantage à l'échelle nationale.

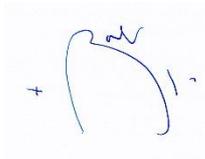
Nous le remercions pour ce qu'il a apporté à nos établissements pendant ces trois années. Il a su poursuivre l'effort de ses prédécesseurs pour rassembler les forces, favoriser le travail commun, travailler à l'inscription de l'enseignement catholique dans nos diocèses en transformation pastorale. Il a su aider à traverser la crise sanitaire, en tirer les leçons nécessaires, dialoguer efficacement avec l'académie et le secrétariat général.

Nous lui souhaitons de grandes joies professionnelles dans ses nouvelles fonctions.

M. Emmanuel Pératé a accepté d'assurer une année d'intérim. Nous l'en remercions vivement. Il est donc nommé directeur interdiocésain par intérim pendant un an, et reste titulaire de son poste de chef d'établissement du collège et du lycée Jeanne d'Arc-Saint-Louis de Vouziers.

Chef d'établissement depuis septembre 2000, il a dirigé plusieurs établissements catholiques d'enseignement du premier et du second degré dans les Ardennes, à Rethel, Sedan, Charleville-Mézières et Vouziers. Il est aussi depuis quinze ans membre du conseil de tutelle du diocèse de Reims. Sa connaissance du diocèse de Reims, qu'il aura à élargir à celui de Châlons, et ses relations nombreuses avec les autres chefs d'établissements, comme sa participation à plusieurs instances, seront bien utiles dans l'attente et la préparation d'une solution plus durable.

Mme Fabienne Berthe, chef d'établissement récemment retraitée, qui a déjà assuré des intérim dans l'interdiocèse, est nommée chef d'établissement par intérim du collège et du lycée Jeanne d'Arc-Saint-Louis de Vouziers pour l'année 2024-2025. Le diocèse de Reims lui exprime sa reconnaissance toute particulière pour la grande générosité avec laquelle elle met ses compétences et son expérience au service de situations délicates.



+Eric de Moulins-Beaufort  
Archevêque de Reims



P. Denis Véjux  
administrateur du diocèse de Châlons